


Fiche N° 0134	Auteur D. Barbier	06/03/2008
	<h1>Jean de Mauquenchy</h1>	Ascendant ☉ Allié ○

Maréchal de France en 1368



Jean de Mauquenchy, quatrième du nom, dit *Mouton*, sire de Blainville, maréchal de France, perdit de bonne heure son père, vit sa mère se remarier, et ne trouva plus d'appui que dans un grand-père fort âgé, Jean de Mauquenchy, deuxième du nom, sénéchal et gouverneur de Saintonge à cette époque, et aussi dans son oncle, Gilles de Blainville, qui possédait la terre de Blainville pour en jouir sa vie durant, en vertu d'un accord de famille, malgré l'existence d'un héritier direct, le jeune mineur en question.

D'après la coutume de Normandie, à l'exclusion des parents, la garde du fief d'un vassal mineur appartenait au seigneur suzerain : c'était ce qu'on appelait la *garde-noble*. A cette époque, le Duc de Normandie, seigneur suzerain, était Jean-le-bon, fils de Philippe de Valois, qui devait percevoir à son profit les revenus du fief qu'il se chargerait de défendre, veiller sur la personne du vassal mineur, pourvoir à son entretien et à son éducation, et conserver le fief en bon état jusqu'à la majorité de l'enfant.

On ne sait rien sur les premières années du jeune de Mauquenchy, sinon qu'il était en la garde du Duc de Normandie en 1339 lorsque ses parents et amis transigèrent avec Gilles de Blainville, son oncle, sur la succession de son aïeul.

Mais à peine arrivé à l'âge d'homme, il se rangea parmi les plus braves guerriers du XIV^e siècle, et contribua presque autant que les Duguesclin et les Clisson, à l'affermissement du trône de France, grâce à la part active et brillante qu'il prit à toutes les guerres de cette époque contre les Anglais, fortement établis dans notre pays.

Au commencement de l'année 1356, lorsque le fils aîné du roi Jean-le-Bon, Charles, fut nommé duc de Normandie, le sire de Blainville vint lui rendre hommage dans la grande salle du Château de Rouen, celui qu'avait bâti Philippe-Auguste en 1204, après la conquête de la Normandie. C'est là que tous les feudataires de cette province prêtèrent serment de fidélité au nouveau duc, lors de son couronnement à la-Cathédrale.

Ces cérémonies furent suivies de fêtes féodales, et Charles retint longtemps les barons auprès de lui. Réunis au Château de Rouen par leur suzerain, ils se livraient à la joie bruyante d'un festin, dans la nuit qui précédait le dimanche des Rameaux, 5 avril 1356, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit, et le roi Jean entra dans la salle du banquet, armé de toutes pièces et suivi d'une nombreuse escorte de chevaliers. Grands étaient ses griefs contre le roi de Navarre, Charles II, le Mauvais, fils de Philippe d'Evreux et de Jeanne de France, fille de Louis-le-Hutin. Appelé au trône de Navarre par la mort de sa mère, ce prince avait épousé en 1353 une fille de Jean-le-Bon, en recevant pour dot Mantes et Meulan. Mais, en 1354, il s'était couvert du sang du Charles de La Cerda, connétable de France, et, non content de son comté d'Evreux, ses vues ambitieuses sur la Brie et la Champagne avaient causé de l'ombrage à son beau-père. Le roi n'était pas moins irrité contre le comte Godefroy de Harcourt, pour avoir conseillé aux Rouennais de rejeter de nouveaux impôts, et contre plusieurs autres seigneurs présents, qui faisaient de l'opposition au pouvoir royal. Le roi Jean s'avança donc vers la table, saisit de sa main le roi de Navarre, fit arrêter son écuyer Colin Doublet, qui cherchait à le défendre, et son chancelier Friquet de Friquans, marcha ensuite vers le comte d'Harcourt, et, arrachant la masse d'armes d'un des hommes de sa suite, en frappa rudement le comte entre les épaules, en lui criant: « Traître orgueilleux, passe en prison. Par l'âme de mon père, tu sauras bien chanter, quand tu m'échapperas. » Le roi fit encore arrêter Jean Mallet, sire de Gravelle, et Maubué de Mainnemare, tandis que les autres convives, frappés d'effroi, se dispersaient et parvenaient à s'échapper en franchissant les murs du Château¹.

Parmi eux se trouvait le sire de Blainville. Témoin de la violence du prince qui l'avait eu en sa garde-noble, il dut gémir plus encore, quand il apprit qu'immédiatement, dans une charrette préparées la porte extérieure du Château, celle qui donnait sur les champs, le roi Jean avait fait jeter le roi de Navarre, le comte d'Harcourt, Jean de Gravelle, Colinet Doublet et Friquet de Friquans, et, sans attendre qu'on fût arrivé aux fourches patibulaires, dressées sur le Mont-de-la-Justice, il avait fait trancher la tête aux quatre derniers (tant était grande sa soif de vengeance), dans un champ situé à moitié route, et où se tenait la foire du Pardon ou de Saint-Romain, appelé pour cette saison le Champ du Pardon, depuis 1079.

Le roi de Navarre, après avoir assisté à cette quadruple exécution, fut reconduit au Château, jeté le lendemain dans les cachots du Château-Gaillard. et successivement dans ceux du Châtelet de Paris et de la Picardie.

Cette sanglante et barbare tragédie n'empêcha pas le sire de Blainville de bien servir la France, lorsque le principal acteur eût été fait prisonnier, cette année même, à la bataille de Poitiers (19 septembre 1356), et le Dauphin, duc de Normandie, quand il fut régent, pendant la captivité de son père, et quand il devint roi de France à son tour, sous le nom de Charles V. Le roi de Navarre, délivré de sa prison, Louis de Harcourt, frère de la victime, Philippe de Navarre, frère du roi de ce nom et une foule de seigneurs normands imitèrent souvent cette conduite généreuse, parce qu'ils purent croire le dauphin étranger au crime de Rouen, et que d'ailleurs ils avaient à combattre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, la Jacquerie et les Anglais.

En 1358, les Jacques (nom donné aux paysans révoltés contre la noblesse), s'étant portés contre le château de Gaillefontaine, la noblesse de Normandie s'adressa, pour en avoir raison, au roi de Navarre, qui venait de prendre le château de Longueville². Le sire de Blainville l'accompagna et

¹ Guillaume de Nangis, et M. Chéruef, *Histoire de Rouen pendant l'époque communale*, tome II, p. 174 et suivantes.— La salle, témoin de ces faits, était dans la tour qui existe encore aujourd'hui, au milieu du jardin des Religieuses ursulines, connues à Rouen sous le nom de *Dames-Cousin*. On dit que cet appartement a été aveuglé, et que cette tour, monument historique delà plus haute importance, tombe en ruine à l'intérieur. Jeanne d'Arc y subit plusieurs interrogatoires

² La plupart des détails historiques donnés ici sur le sire de Blainville, à peu près inconnus jusqu'à ce jour, sont empruntés à la publication faite, cette année même, par la Société de l'Histoire de France, de la *Chronique des quatre premiers Valois*, Paris, Renouard, 1862. Cet ouvrage, très curieux pour la Normandie, et surtout

contribua à les défaire complètement, près de Clermont, en Beauvoisis, malgré la valeur de leur chef, Guillaume Charles. Il accompagna aussi le Dauphin, duc de Normandie, contre Paris révolté et faisant cause commune avec les Anglais et le roi de Navarre, qui n'écoutait plus alors que son ressentiment.

Dans cette même année 1358, quand les Anglais se furent rendus maîtres de Saint-Valery-sur-Somme, le sire de Blainville, avec ses hommes d'armes, accompagna Beudrain de la Heuse, amiral de France, qui mit le siège devant cette place. Pendant qu'on poursuivait ce siège, un navire, parti du Cotentin, tâcha de ravitailler la place. Le sire de Blainville, avec les gens de guerre de Dieppe, de Rouen et du bailliage de Caux, fut envoyé à Cayeux pour s'opposer au débarquement, et les Anglais, désespérant d'être secourus par mer, et par Philippe de Navarre, frère du roi de Navarre, se rendirent à Moreau de Fiennes, connétable de France. En 1359, les Anglais s'étant emparés de Boutancourt (Oise, arrondissement de Beauvais) le sire de Blainville, lieutenant de Louis de Harcourt, grand capitaine de toute la Normandie, occupé alors auprès du Dauphin, rassembla toute la jeunesse du pays de Caux et de Rouen, et se rendit à Boutancourt, auquel les troupes livrèrent un vigoureux assaut, en passant à travers un vivier qui protégeait la place. L'action dura jusqu'au milieu de la nuit. C'est alors qu'Harcourt, aussitôt après son arrivée, ordonna de suspendre l'attaque, à la vue des nombreux incendies allumés en plat pays.

Les Anglais en profitèrent pour décamper, et le sire de Blainville les poursuivit jusqu'à Neufchâtel et à Blangy, où il contribua à les assiéger, pour les voir fuir comme à Boutancourt. Une nouvelle armée d'Anglais, sous la conduite de Jean Joël, étant venue fondre sur la Normandie, quand le duc d'Anjou, laissé comme otage en Angleterre, à la place de son père, se fut enfui de ce pays (1363), Bernay devint le centre des opérations de ce corps d'armée. Alors Philippe de Navarre, avec l'autorisation du roi de France, appela sous ses drapeaux la noblesse de Normandie, et le sire de Blainville parut au premier rang, à la tête des troupes de Rouen et des nobles du pays de Caux, et s'empressa de rejoindre Philippe aux environs du Bec-Thomas. Bientôt la Seine gela si fort que les Anglais purent la passer sur la glace avec leur armée, et venir ravager le Vexin. Pour leur résister, le duc de Normandie fit lever une armée, dont le sire de Blainville commanda une partie, et, bientôt après, sur l'ordre du régent (car Jean-le-Bon était retourné se constituer prisonnier, après la fuite de son fils), il se joignit à Duguesclin qui, avec ses braves Bretons, vint aider les Normands et les Picards à chasser les Anglais et à faire rentrer dans le devoir tous ceux de leur parti.

Aux malheurs, en effet, de la guerre étrangère se joignaient encore les discordes civiles et les ravages des Grandes Compagnies ces débris des armées, qui, licenciées après la paix de Brétigny (8 mai 1360), où le roi Jean obtenait sa liberté, avaient formé des bandes de brigands ne vivant que de pillage. Elles se joignirent aux troupes du roi de Navarre et de son frère Philippe, grossies encore des Anglais. Les domaines de Charles-le-Mauvais, en Normandie, devinrent un foyer permanent de troubles et de guerres, et ses partisans y occupaient un grand nombre de forteresses, telles que Rolleboise, Mantes, Meulan, Pacy, où ils entassaient les fruits de leurs brigandages, et d'où ils interceptaient la navigation, poussant souvent leurs ravages jusqu'aux portes mêmes de Rouen.

On se réunit à Mantes, le jour de Pâques 1364, sous les ordres de Duguesclin, et le sire de Blainville s'y trouvait aussi bien que dix mille bourgeois de Rouen, conduits par un ancien maire, Jacques Le Lieur, capitaine de la ville en ce moment. Le lendemain de Pâques, les Rouennais mirent le siège devant Rolleboise, pendant que Duguesclin et le reste de l'armée allèrent prendre

pour Rouen, dont on peut croire l'auteur originaire et membre du clergé, entre dans le récit de faits, qu'on chercherait vainement ailleurs. — Pour le sire de Blainville, en particulier, la Chronique mentionne son nom une trentaine de fois, avec des circonstances que les autres chroniqueurs, étrangers à la Normandie, avaient dédaignés.

Mantes. A son retour, Rolleboise tomba et Meulan pareillement. Le sire de Blainville prit part à toutes ces expéditions.

Quand le duc de Normandie fut devenu roi de France, sous le nom de Charles V, après la mort de son père (8 avril 1361), il songea tout d'abord à mettre un terme aux ravages des Grandes Compagnies, qui occupaient encore plusieurs châteaux-forts en Normandie. Le peuple les appelait du nom significatif d'Ecorcheurs, et, à leur tête, on remarquait plusieurs capitaines renommés, le captal de Buch, avec ses Navarrais, l'archiprêtre Cervolle, Jean Joël avec les Anglais, et le Normand Pierre de Sacquenville, tous réunis à Evreux, leur quartier-général. Le roi envoya contre eux Duguesclin, qui rassembla à Rouen l'armée à la tête de laquelle il devait attaquer les Grandes Compagnies et les partisans du roi de Navarre. Le sire de Blainville, investi par la confiance de Charles V de la garde du Château de Rouen, et une foule de bourgeois de cette ville, se joignirent à l'armée royale et contribuèrent à remporter sur les troupes de Charles-le-Mauvais une victoire complète à Cocherel, près d'Evreux (16 mai 1361), victoire qui rendit un peu de tranquillité à Rouen et aux campagnes environnantes.

Bientôt après le sire de Blainville alla mettre le siège devant le fort d'Acquigny (arrondissement de Louviers), tout entouré d'eau par la rivière de l'Eure, et contraignit les Anglais et les Navarrais à se rendre. Il en fut de même pour le fort de Moulincaux, près Rouen (19 septembre 1354), et pour celui du Homme, en Basse-Normandie.

Comme récompense de ses bons et loyaux services, Duguesclin reçut, à Rouen, du roi Charles V, le comté de Longueville, et le titre de maréchal de Normandie. Le sire de Blainville ne tarda pas à obtenir également le prix de ses services. Après la mort du maréchal de Boucicault, le roi le pourvut de cette dignité par lettres patentes données à Paris, le 20 juin 1508, et dont la teneur est trop honorable pour ne pas être citée ici en entier. *Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut, scavoir faisons que nous confians à plein du sens, loyauté et grand diligence de notre amé et féal chevalier et conseiller Jean sire de Blainville, et aussi considerans et attendans les bons, loyaux et honorables services qu'il nous a fais par longtemps en nos guerres, et fait chaque jour, et esperans que encore face pour longtemps avenir, dont nous reputons estre chose convenable et digne de le élever en honneurs et accroissemens de son estât, si comme par la Royale Majesté a toujours esté accoutumé de faire à ceux qui bien l'ont deservi, avons icelui Jean par délibération et avis de notre grant conseil, et pour le profit et utilité notre de royaume, fait, établi et ordésné, faisons établissons et ordenons Maréchal de nous et de notre royaume, et le dit office de Maréchal de nous et de notre dit royaume, le commettons, octroyons et donnons de notre certaine science et grâce spéciale par ces présentes a le tenir, garder, gouverner et exercer, tant en recevant par lui et par ses députés, toutes monstres et retenues de gens d'armes que nous retenrons pour nous servir, si comme anciennement len souloit faire, comme en faisant toutes autres choses accoustumées et appartenant au dit office, aux droits, profits et emolumens anciens et accoustumés, et qui y appartiennent. Fors tant que il n'est pas notre entente ou ne voulons pas que il ait. preigne ou puisse demander, ne lever sur les dits gens d'armes quelconques droits, quar pour certaines causes qui a ce nous ont rneu, nous les li suspendons du tout et à plain par ces lettres. Et pour ce avons ordené et ordnons que il ait et preigne par an pour ses gages deux mil francs d'or tant comme il nous plaira, et jusques à ce que nous avons sur ce autrement ordené. Si donnons en mandement par ces lettres à tous nos lieux tenans, justiciers officiers et sujets, et a chacun de eui, si comme a lui appartiendra, que au dit sire de Blainville comme maréchal de nous et de notre royaume obéissent et entendent diligemment en toutes choses appartenans et touchans le dit office de maréchal. Et le présent conseil, confort et ayde se mestier en a, et ils en sont requis. Mandons aussi à nos âmes et féaux gens de nos comptes et trésoriers à Paris et à chascun de eux, si comme a li appartiendra, que des droits, profits et émolumens appartenans au dit office de maréchal, excepté ceux que l'on souloit prendre sur les dits gens d'armes, facent et laissent le dit maréchal joir et user paisiblement, et à li repondre par la manière que dessus est dit. Et le payer de cy en avant ou a son commandement les dits deux mil francs d'or chascun an pour ses dits gages, tant comme il nous plaira aux termes et en la manière accoustumée. Et ils seront allouez es compte de celi a qui il appartiendra, non contrestant orclenances, mandemens ou deffenses a ce contraires. En tesmoin de ce nous avons fait mettre notre scel a ces lettres. Données à Paris le XX' Jour de Juin l'an de grâce mil trois cens soixante et huit, et quart de notre reigne. Ainsi signé, par le roi en son Conseil. Collors.*

Cette dignité de maréchal de France était une des plus grandes du royaume. Il n'y en avait, que deux, à cette époque, et ils ne reconnaissaient de supérieur en rang que le connétable, sous la direction duquel ils conduisaient l'armée, faisaient la monstre ou revue des troupes, constataient la présence de chaque seigneur féodal avec son contingent, et maintenaient la discipline dans les armées.

Nommé maréchal de France, presque en même temps que Louis de Sancerre, le sire de Blainville inaugura par de nouveaux services sa nouvelle dignité. Les Grandes Compagnies, refoulées de la Normandie, dévastaient la Bourgogne. Charles V envoya contre elles le sire de Blainville. Mais l'une d'elles, se détachant des autres, pénétra en Normandie, sous la conduite d'un nommé Briquet, et Louviers serait tombé en son pouvoir, si le sire de Blainville ne s'y fût jeté, à la tête de la noblesse du pays de Caux, et ne les en eût repoussés. Il les délogea également de Vire, par l'argent et par les armes.

Pendant cette même année 1368, les Anglais envahirent la Picardie, et il y fut envoyé pour reprendre Nesle qu'ils avaient surpris. En 1369, comme lieutenant du roi, il marcha contre les Anglais, qui s'étaient jetés dans Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Cotentin, d'où ils ne furent expulsés qu'en 1375. Parmi les vainqueurs se trouva encore le sire de Blainville, comme il s'était trouvé, lors de la première attaque, aux côtés d'Olivier de Clisson. Pendant toute l'année 1369, il servit en Normandie, et, en 1370, il alla reprendre, en Guyenne, plusieurs forteresses sur les Anglais. Lors de la conclusion de la paix à Vernon, le 25 mars 1371, entre le roi de Navarre et le roi de France, le sire de Blainville fut un des otages que Charles V donna pour la garantie du traité. Le connétable Duguesclin le conduisit à Evreux, près du roi de Navarre, avec Philippe d'Aleneon, archevêque de Rouen, membre de la famille royale, comme neveu de Philippe de Valois, fameux par ses luttes contre Charles V, à propos du spirituel et du temporel. Le sire de Blainville jouissait donc pleinement de la confiance du roi, qui ne tarda pas à lui en donner une nouvelle preuve. En 1374, il rendit une ordonnance qui prescrivait les mesures à prendre pour le gouvernement de ses enfants et la majorité de son fils aîné, le futur Charles VI, la fit publier dans un lit de justice, tenu le 20 mai 1375, et déclara son intention de faire entrer le sire de Blainville dans le conseil, en sa qualité de grand officier de la couronne.

Il continua de rendre des services, avec cent d'hommes d'armes de sa compagnie, en Normandie, pendant les années 1378 et 1379. Ainsi, le jeudi avant la Pentecôte de l'année 1378, le comte d'Arondel, à la tête de plus de cent navires et de deux mille combattants anglais, vint assaillir Harfleur, où commandait le sire de Blainville. Il n'avait pas plus de cent lances, (quatre, cinq ou six cents hommes tout au plus) composées de la noblesse du pays de Caux. Malgré leur infériorité numérique, ils sortirent bravement d'Harfleur et se rangèrent en bataille devant ses murs. Mais il fallut bientôt se replier dans la ville ; ce qu'ils firent en bon ordre, en dépit du grand nombre des Anglais, qui remontèrent ensuite dans leurs navires.

Après la Pentecôte, le comte d'Arondel débarqua de nouveau, vint ranger ses troupes devant Harfleur, et proposa la bataille, en demandant où était le connétable, et en déclarant qu'il le provoquait au combat. Le sire de Blainville en informa Clisson, qui lui répondit de prendre jour et place pour la bataille, à sept lieues de la mer, et que là on donnerait pleine satisfaction aux Anglais et, à leur chef. Mais ils ne voulurent point accepter l'offre du connétable, battirent en retraite, et furent vivement poursuivis par le maréchal et par les sires de Gravelle, de Basqueville et de Beaussaut.

Le 16 septembre 1380, Charles V mourut au château de Beauté-sur-Marne, au bout du bois de Vincennes, en ordonnant que son cœur serait porté à l'église de Notre-Dame de Rouen, à laquelle il avait accordé de grands biens pendant sa vie. La même année, le jour de Saint-Denis (9 octobre), eut lieu, dans la Cathédrale de Rouen, le service en l'honneur de la translation du cœur du roi. L'archevêque de Rouen, Guillaume de Lestrangle, et le sire de Blainville assistèrent à la cérémonie, qui fut des plus solennelles. On fit au milieu du sanctuaire un caveau pour renfermer cette précieuse dépouille, et un tombeau de marbre noir, sur lequel le roi était représenté, tenant

un cœur en sa main. Sa figure était en marbre blanc, de grandeur naturelle, avec le manteau royal et la couronne sur la tête. Les calvinistes dévastèrent ce tombeau en 1562.

Après le sacre de Charles VI (4 novembre 1380), Rouen vit s'assembler les Etats de Normandie, auxquels le sire de Blainville assista avec la noblesse, le clergé et les notables bourgeois. On résolut d'imiter la conduite des autres provinces du royaume, en ce qui touchait les aides et subsides.

Les quatre oncles de Charles VI, les ducs d'Anjou, de Bourgogne, de Berry et de Bourbon dilapidèrent promptement les trésors de Charles V, et mirent de nouveaux impôts sur le peuple, malgré l'abolition formellement accordée à leur entrée au pouvoir, des aides, gabelles et toute espèce d'impôts.

Vers le commencement du carême de 1381, la population de Rouen s'émut de ces mesures fiscales, et elle députa le sire de Blainville, avec plusieurs personnes de Rouen, pour porter au pied du trône les doléances de ses habitants. Elles ne purent être écoutées par suite du désordre où était la cour de France, en proie aux troubles de cette funeste régence. Au mois d'octobre suivant, la levée de ces impôts amena à Rouen une première émeute, bientôt suivie d'une autre plus terrible encore (le 25 Février 1382), et connue dans l'histoire de Rouen sous le nom de *Harelle*. Tous les ressentiments que le peuple avait accumulés depuis d'un siècle contre les officiers royaux, les percepteurs d'impôts et les moines de Saint-Ouen, furent assouvis en un jour de terrible et folle émeute. On alla jusqu'à créer roi un drapier riche, mais imbécile, du nom de Legras, et le roi de France, pour faire rentrer la ville dans le devoir, fut obligé d'y pénétrer par la brèche, et d'abolir la commune de Rouen et tous les privilèges dont elle jouissait. Suivant l'expression du temps, *elle fut mise sous la main* du roi, qui l'abandonna à ses officiers, et ceux-ci la rançonnèrent impitoyablement.

Le vendredi, jour de marché (1^{er} Août 1382), les collecteurs des aides dressèrent leur table sur la place de la Vieille-Tour, pour percevoir la taxe imposée sur toutes les ventes. La foule se jeta sur les officiers royaux, renversa leur table, dispersa leurs deniers, et les força de se dérober à la mort par une fuite précipitée. Le vendredi suivant, l'émeute se préparait à recommencer, quand le sire de Blainville vint de sa personne à la Halle aux draps, et fit entendre des paroles de prudence et de conciliation à cette foule irritée, qui les écouta et laissa lever paisiblement les impôts mis sur les draps et sur les boissons.

Nous revoyons bientôt le maréchal reparaître encore dans l'histoire de notre pays. Ce fut à la bataille de Rosebecque, en Flandre, le 27 novembre 1382. Comme il fallait détruire le principe de toutes ces révoltes, l'esprit des communes de Flandre, Charles VI marcha contre elles, et écrasa les Chaperons Blancs dans une bataille décisive, où le maréchal, commandant une partie de l'avant-garde, eut fort à faire contre les troupes de Philippe d'Artevelle. Le 18 juin 1383, il put lire la chartre par laquelle Charles VI, victorieux et irrité, supprima officiellement la commune de Rouen, après plus de deux cent trente ans d'existence, de 1150 à 1383. Cette même année il se trouva au siège de Bourbourg, et, au mois de septembre, le connétable de Clisson le voyait de nouveau sous ses ordres.

En 1386, lorsque le roi Charles VI eut résolu de passer en Angleterre avec une puissante armée, et que, pour cet effet, il eut convoqué les plus grands seigneurs du royaume, le sire de Blainville se rendit à Amiens, le 10 septembre, accompagné de quatre chevaliers et de vingt-et-un écuyers. Mais ce fut en vain ; le roi ne poursuivit pas ses projets. Deux ans après, à la suite du connétable de Clisson, il assista au siège de Bécherel, près de Rennes, place que les Anglais se virent contraints de rendre. C'est le dernier acte que nous connaissons de la vie militaire du maréchal de France, sire de Blainville. Commencée sous Jean-le-Bon, par la lutte contre la Jacquerie et l'Angleterre, elle se poursuivit, sous Charles V, par la défaite et la soumission du roi de Navarre, la dispersion des Grandes Compagnies, l'expulsion des Anglais hors de la Normandie, pour se

terminer, sous Charles VI, par des paroles de paix au sein de la sédition, à Rouen, et une brillante valeur sur le champ de bataille de Rosebecque.

Nul ne mérita mieux le titre de maréchal de France, prix du sang versé pendant trente ans dans une foule de sièges, de combats et de batailles. Il n'est pas moins remarquable dans les actes de sa vie privée. Il épousa Jeanne Mallet, seconde fille de Jean Mallet, sire de Gravelle, celui qu'il vit arracher du Château de Rouen, quand Jean-le-Bon lui fit trancher la tête. De son mariage avec Jeanne Mallet, le sire de Blainville eut deux enfants, un fils et une fille.

Enfin, le sire de Blainville, maréchal de France, était mort au mois de février 1391, comme cela résulte des Mémoires de la Chambre des Comptes, qui possèdent plusieurs quittances de lui, depuis 1360 jusqu'en 1382, où il ne prend que le nom de : « Mouton sire de Blainville.»

Sources :

RP Anselme VI page 757

Revue de Normandie publiée par Gustave Gouellain, tome premier

Père de Jeanne, mère de Guillaume d'Estouteville, père de Robert, père de Marie, mère d'Anne de Châteauvillain, mère d'Anne de la Baume, mère de Guillaume de Hautemer (1536-1613), père de Jeanne, mère de Claude d'Etampes, mère de Michel Clériade Faur de Pibrac, père de Marguerite, mère de Bénigne Berbis de Rancy, père de Marie Marthe (1728-1782), mère de Marie Jeanne Chifflet d'Orchamps (1751-1807), mère de Victoire Bouquet de Courbouzon (1771-1866), mère d'Adèle Le Bas de Girangy (1796-1857), mère de Marie Eugénie Garnier de Falletans (1823-1906), mère de Maurice O'Mahony (1849-1929), père d'Yvonne (1885-1965), mère de Monique Bougrain (1912-1968), mère de Dominique Barbier